



La Marsa, le 7 décembre 2021

Dossier suivi par : Daniel RAYNAL
☎ +216 31.355.600
Objet : présentation du passe vaccinal

N.Réf : DR/IM 36/2021-2022

Le Proviseur,

à

*L'ensemble de la communauté scolaire de
l'ERLM*

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Comme vous le savez certainement, le gouvernement tunisien a publié sur le journal officiel de la République Tunisienne, en date du 22 Octobre 2021 un Décret-loi n° 2021-1 relatif au passe vaccinal concernant le virus « SARS-CoV-2 ».

La présentation du passe vaccinal devient obligatoire à compter du 22 Décembre 2021 pour accéder aux espaces spécifiés dans son article 2. Les établissements éducatifs et universitaires du secteur public et privé sont cités dans ces mesures. Les établissements du pôle de l'ERLM sont donc concernés directement.

Ce passe vaccinal concerne toutes les personnes âgées de plus de 18 ans. En conséquence, bien évidemment, tous les personnels de l'établissement devront être détenteurs de ce document mais cela concerne également toutes les personnes qui vont être amenées à entrer dans l'établissement pour quelque raison que ce soit.

Tous les parents d'élèves, notamment, devront présenter ce document au contrôle à l'entrée. A compter de la reprise au 3 janvier, au retour des vacances de fin d'année, l'accès à l'établissement sera refusé à toute personne qui ne pourra pas présenter son passe vaccinal. Je pense ici notamment à tous les parents d'élèves des classes maternelles qui accompagnent leurs enfants jusqu'à la salle de classe mais également à tous ceux qui sont amenés à entrer dans l'établissement pour un rendez-vous ou un motif administratif.

Ce décret concerne aussi nos élèves âgés de plus de 18 ans. Nous sommes en train de les informer afin qu'ils soient en mesure de présenter leur passe vaccinal et être admis dans l'établissement. En effet, sans passe vaccinal l'élève majeur n'aura plus accès à sa classe.

Je compte sur l'engagement de tous et le respect de ces règles afin que notre reprise de scolarité au mois de janvier 2022 se passe dans les meilleures conditions.

Le Proviseur,

Daniel RAYNAL

